

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

SECRETARIAT GENERAL

**SOUS PROGRAMME N° 00065 408
AUGMENTATION DE REVENUS ET PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT
EN FAVEUR DES FEMMES ET DES JEUNES**

03 BP 7016 OUAGADOUGOU 03

Tél. : (+226) 50 41 18 72

Email : parped_bf@yahoo.fr

Site web : www.parped.org

***AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS DE SERVICES N°2014/032/MJFPE/SG/PARPED
ETUDE DE FAISABILITE DU TRANSFERT AUX REGIONS DE LA DECISION D'OCTROI DES
CREDITS DES FONDS NATIONAUX DU MJFPE***

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sous-Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED) a été élaboré par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

L'objectif majeur du sous-programme est de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tout en s'inscrivant dans la vision de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui est le nouveau référentiel des politiques de développement du Burkina Faso.

Les guichets uniques des Fonds de financement du MJFPE ont été mis en place en 2007 mais fonctionnent comme des points d'information au lieu d'être de véritables centres de décision et d'accès au financement.

Le présent avis de demande de propositions est élaboré en vue de lancer une étude de faisabilité du transfert aux régions de la décision d'octroi des crédits des Fonds de financement du MJFPE.

II. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global de cette étude est d'examiner la faisabilité du transfert aux régions de la décision d'octroi des crédits des Fonds de financement du MJFPE.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques assignés à cette étude sont les suivants :

- Analyser les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités des quatre Fonds de financement du MJFPE ;
- Faire un diagnostic de l'organisation et du fonctionnement des Fonds en particulier du dispositif d'octroi des crédits au niveau central et au niveau des régions d'intervention du sous-programme ;

- Examiner la faisabilité du transfert aux régions de la décision d'octroi des crédits des Fonds ;
- Fournir un outil d'aide à la décision par rapport à la faisabilité du transfert aux régions de la décision d'octroi des crédits ;
- Proposer un schéma et préciser clairement les effets de droit résultant de ce transfert ainsi qu'un organigramme ;
- Proposer la composition des instances de décision d'octroi des crédits au niveau des deux régions ;
- Evaluer les besoins en ressources humaines, équipements et logistique en vue du transfert.

IV. INVITATION A SOUMISSIONNER

Le présent avis s'adresse aux consultants nationaux (hommes et femmes) ayant une bonne **expérience en micro finance et dans la réalisation d'études similaires**. Le consultant travaillera sous la supervision étroite du comité technique de suivi (Directeur Général de la Promotion de l'Emploi, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère en charge de l'emploi, Responsables des Fonds du MJFPE, Chargé du sous-programme au PNUD, Coordonnateur National du PARPED).

V. PROFIL DU CONSULTANT

L'étude sera conduite par un consultant national répondant au profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 04 au moins) en économie, socio-économie, droit ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq (05) ans en micro finance et avoir accompli des études similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes financiers décentralisés et des Fonds nationaux de financement serait un atout.

Les candidats intéressés par le présent avis de demande de propositions peuvent retirer les Termes de Références au secrétariat du PARPED sis à Kamsonghin, au 3^{ème} étage de l'immeuble abritant le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) ou par E-mail : **parped_bf@yahoo.fr** ou télécharger sur les sites du PARPED : **<http://www.parped.org>** ou de l'ONEF : **<http://www.onef.gov.bf>** .

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé auprès du secrétariat du PARPED au plus tard le **mercredi 30 juillet 2014 à dix-sept (17) heures** avec la mention **«Etude de faisabilité du transfert aux régions de la décision d'octroi des crédits des Fonds nationaux du MJFPE»**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat du sous-programme au 50 41 18 72 / 61 76 93 89.

Le Coordonnateur National

Lassané OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National